



Strasbourg, le 8 octobre 2025

CDCT-BU(2025)02

**COMITÉ DU CONSEIL DE L'EUROPE
SUR LA LUTTE CONTRE LE TERRORISME
(CDCT)**

BUREAU

Paris, 8 octobre 2025

LISTE DES DÉCISIONS

Le Bureau du CDCT, réuni le 8 octobre 2025 sous la présidence de M. Nicola PIACENTE (Italie), a décidé :

1. Ouverture de la réunion

Ouvrir la réunion.

2. Adoption de l'ordre du jour

Adopter l'ordre du jour.

3. Communication du Président, des autres membres du Bureau et du Secrétariat

Prendre note des informations fournies par M. Carlo CHIAROMONTE, au nom du Secrétariat, concernant ses réunions avec le procureur national antiterroriste français, M. Olivier CHRISTEN, et le coordinateur de l'Union européenne (UE) pour la lutte contre le terrorisme, M. Bartjan WEGTER. Ces réunions ont été extrêmement utiles et ont abordé les principales questions d'intérêt et de préoccupation communs, à savoir la participation inquiétante et exponentielle des enfants à des activités terroristes, la menace de l'extrémisme violent et l'utilisation d'Internet et des réseaux sociaux par les terroristes. M. Chiaromonte a également rendu compte de l'échange de vues sur ces questions avec le Secrétaire général du Conseil de l'Europe, M. Alain Berset, qui a proposé une conférence sur le thème spécifique de l'implication des jeunes dans le terrorisme par le biais de la radicalisation sur Internet, et avec l'ambassadeur de Monaco, M. Gabriel REVEL, qui a fait part de l'intérêt de son pays pour l'organisation de cette conférence en marge de la session plénière de la CDCT à Strasbourg en mai. Le Bureau a salué cette initiative.

Prendre note des informations fournies par Mme Päivi KAIRAMO (Finlande) sur la publication par l'UE du [3^{ème} rapport sur la manipulation et l'interférence de l'information par des acteurs étrangers](#) et l'inclusion d'une référence aux mouvements antisystèmes/antigouvernementaux dans la position de l'UE pour la neuvième révision de la Stratégie antiterroriste mondiale des Nations Unies, qui sera menée par l'Assemblée générale en 2026. Mme Kairamo a également annoncé que le profil de la Finlande serait mis à jour dès que la révision du code pénal concernant les infractions terroristes serait terminée.

Prendre note des informations fournies par le Secrétariat concernant la participation du Conseil de l'Europe à quelques événements liés à la lutte contre le terrorisme lors de la Semaine de haut niveau de l'Assemblée générale en septembre 2025. Il s'agit notamment d'un événement parallèle coorganisé par Malte et la Direction exécutive du Comité contre le terrorisme (DECT) et une rencontre entre le Secrétaire général du Conseil de l'Europe et la Directrice exécutive du DECT, Mme Natalia GHERMAN. Le Secrétariat a également présenté un bref exposé concernant l'évènement de lancement des « Pratiques comparées concernant l'utilisation d'informations recueillies dans des zones de conflit comme preuves dans le cadre de procédures pénales » et la table ronde destinée aux praticiens de la justice pénale sur les tendances et les évolutions en matière d'utilisation des informations provenant des zones de conflit comme éléments de preuve. Le Conseil de l'Europe, l'Institut international pour la Justice et l'Etat de Droit (IIJ) et le ministère allemand de la Justice organiseront conjointement ces événements à Berlin les 16 et 17 octobre 2025.

Prendre note des informations fournies par M. Pascal-Hervé BOGDAŃSKI (Suisse) sur la présentation prochaine par le Rapporteur spécial des Nations Unies sur les droits de l'homme et la lutte antiterroriste de sa [position sur les incidences sur les droits humains de l'utilisation de l'intelligence artificielle dans la lutte antiterroriste](#).

4. Stratégie du Conseil de l'Europe contre le terrorisme (2023 – 2027)

Prendre note des informations fournies par le Secrétariat sur l'état d'avancement général des activités en cours dans le cadre de la Stratégie contre le terrorisme (2023-2027).

Proposer à la plénière du CDCT de lancer les activités suivantes de la Stratégie, avec pour échéance la fin de 2026 ou le début de 2027 :

- Fournir des orientations sur l'utilisation des preuves électroniques et des informations provenant de sources ouvertes dans les procédures pénales pour infractions terroristes (activité 2.6 de la Stratégie), en mettant l'accent sur l'IA générative dans le contexte du maintien de l'ordre et des procédures pénales ;
- Analyser la situation et les développements concernant les combattants terroristes étrangers (activité 2.7 de la Stratégie) ;
- Préparation d'un modèle de Stratégie pour une approche du désengagement et de la réinsertion sociale associant l'ensemble de la société (activité 3.3 de la Stratégie) ; et
- Préparation d'un document analytique présentant la situation au sein des membres du CDCT en ce qui concerne le trafic et l'acquisition illégale d'armes à feu par des terroristes et des groupes extrémistes violents.

Proposer à la plénière du CDCT de reporter à la prochaine Stratégie l'activité 1.8 (Analyse de possibles révisions ou compléments des infractions terroristes prévues par la Convention pour la prévention du terrorisme et son Protocole additionnel afin de tenir compte de l'évolution des modes opératoires terroristes) au vu des négociations du Protocole d'amendement à la Convention.

5. Analyse des facteurs à l'origine de l'extrémisme violent conduisant au terrorisme (activité 1.1 de la Stratégie)

Procéder à un échange de vues avec l'expert indépendant, le professeur Paul GILL (University College London), sur les conclusions du projet d'Analyse des facteurs à l'origine de l'extrémisme violent conduisant au terrorisme. Les principales conclusions de cet échange ont été que la diversité des facteurs et la complexité des voies menant à la radicalisation nécessitent des réponses politiques multidimensionnelles et des voies alternatives pour ceux qui sont attirés par la violence. D'autres questions ont été abordées, notamment le fait que les idéologies d'ultra-gauche sont moins étudiées en ce qui concerne les facteurs de radicalisation et que l'implication des jeunes doit encore être analysée pour les mêmes facteurs. L'analyse sera présentée lors de la 15^{ème} réunion plénière du CDCT en vue de son adoption.

6. Recommandation sur la lutte contre le terrorisme, l'extrémisme violent et le processus de radicalisation sous-jacent sur Internet (activité 1.2 de la Stratégie)

Procéder à un échange de vues avec la présidente du groupe de travail chargée d'élaborer le projet de recommandation susmentionné (CDCT-RAD), Mme Ileana VIȘOIU, et l'expert indépendant, M. David WELLS, sur le projet de recommandation, qui sera présenté au CDCT lors de sa prochaine réunion plénière. Mme Vișoiu a informé le Bureau que le groupe de travail avait mené à bien sa tâche lors de la dernière réunion en juin 2025. M. Wells a présenté les aspects substantiels du projet de recommandation et a indiqué les questions de suivi possibles discutées par le CDCT-RAD, notamment (1) les outils spécifiques pour lutter contre la radicalisation des jeunes en ligne, (2) l'IA et la lutte contre le terrorisme dans le contexte du maintien de l'ordre et des procédures pénales, y compris les preuves électroniques et la possibilité de poursuivre l'utilisation de matériel généré par l'IA pour radicaliser des individus, et (3) les sites web gérés par des terroristes.

7. Recommandation sur la poursuite des infractions terroristes et des violations graves du droit international humanitaire commises dans le cadre de conflits armés (activité 2.4 de la Stratégie)

Prendre note du rapport de la deuxième réunion du groupe de travail chargé d'élaborer le projet de recommandation (CDCT-IHL), qui s'est tenue à Paris les 23 et 24 septembre 2025, ainsi que des informations fournies par les coprésidents, M. Nicola Piacente et Mme Päivi Kairamo, et par le Secrétariat. Les deux coprésidents ont souligné que la future recommandation serait axée l'enquête et la poursuite des actes de terrorisme conformément au droit international humanitaire (DIH). Le Bureau a formulé ses remarques sur la nécessité de modifier le titre du texte afin de l'adapter à son objet, qui couvre tous les crimes internationaux fondamentaux, et pas seulement les violations graves du DIH, commis dans le contexte d'un conflit armé non international. Le groupe de travail poursuivra l'examen du texte du projet de recommandation lors de sa prochaine réunion, prévue les 2 et 3 décembre 2025 à Strasbourg.

8. Recommandation sur les mesures non pénales qui pourraient être utilisées contre les groupes extrémistes violents dont les activités conduisent au terrorisme (activité 1.3 de la Stratégie)

Prendre note du projet de note conceptuelle préparé par le Secrétariat et fournir des contributions sur les domaines à couvrir. Le Secrétariat a informé le Bureau des résultats de l'appel d'offres lancé pendant l'été afin de recruter un expert indépendant en matière de lutte contre le terrorisme et l'extrémisme afin de fournir un aperçu des pratiques nationales pertinentes et des questions essentielles soulevées par ces pratiques. La note conceptuelle sera présentée à la plénière pour examen approfondi et décision sur les étapes suivantes.

9. Recommandation relative aux mesures destinées aux jeunes soupçonnés de participation à des activités terroristes (activité 3.4 de la Stratégie)

Prendre note du projet de note conceptuelle élaboré par le Secrétariat basé sur la recherche préliminaire des domaines d'intervention possibles. Compte tenu de ce qui précède, le Bureau a décidé de commencer à mettre en œuvre cette activité après la conférence sur l'implication des jeunes dans le terrorisme, provisoirement prévue en mai 2026, afin de recueillir des éléments supplémentaires sur la portée potentielle de la future recommandation.

10. Réseau de points de contact pour les victimes du terrorisme

Prendre note des informations fournies par le Secrétariat concernant la 8^{ème} réunion du Réseau des victimes, qui s'est tenue les 17 et 18 juin 2025 à Paris. Cette réunion a été principalement consacrée à la mise en œuvre de l'activité 3.7 de la Stratégie, qui consiste à élaborer un projet de lignes directrices sur les services d'aide et autres mesures pour les victimes du terrorisme. Le Réseau a examiné le projet de texte préparé par le Secrétariat avec l'aide de certains de ses membres et les commentaires reçus avant la réunion, et a approuvé un texte révisé. Après la réunion, quelques délégations ont soumis des commentaires supplémentaires sur certains points spécifiques du texte révisé. Le Bureau a décidé de communiquer le projet de lignes directrices à la plénière dans un format propre.

11. Réseau 24/7 de points de contact sur les combattants terroristes étrangers

Prendre note des informations fournies par le Secrétariat sur la 7^{ème} réunion du réseau, qui s'est tenue le 18 septembre 2025 au Bureau du Conseil de l'Europe à Paris. Le Secrétariat a souligné que la réunion avait rassemblé un grand nombre de points de contact et que quatre présentations ont été faites sur la situation actuelle des CTE.

12. Élections

Appel à candidatures pour les postes de Président, Vice-président et trois membres du Bureau, qui seront élus lors de la prochaine réunion plénière en novembre.

13. Questions diverses

Néant.

14. Préparation de la 15^{ème} réunion plénière de la CDCT

Approuver le projet d'ordre du jour et d'ordre des travaux de la 15^{ème} réunion plénière du CDCT, qui se tiendra du 19 au 21 novembre 2025 à Strasbourg, à partir de 9h30.

15. Adoption de la liste des décisions

Adopter la liste des décisions.